

Le français, une source de fierté pour nous**CIRADD**

Comme toutes les entreprises du Québec, nous avons un rôle important à jouer dans le rayonnement du français comme langue commune.

Le respect des droits linguistiques de notre clientèle et des membres de notre personnel est une priorité. Nous nous engageons à :

- déployer les efforts nécessaires pour que le français soit la langue normale de travail et des communications au sein de notre entreprise;
- démontrer que la langue française, son utilisation et sa qualité sont importantes pour notre entreprise;
- offrir en tout temps à notre clientèle un service en français;
- rendre disponibles nos produits ainsi que toute information en français;
- contribuer au renforcement de la place du français dans l'espace public par le biais de notre affichage commercial.

**En collaboration avec l'Office québécois de la langue française,
nous démontrons ainsi notre engagement envers le français.**



*Engagement transmis par l'Office québécois de la langue française
le 9 décembre 2022

* Ce document ne constitue pas un certificat de francisation délivré par l'Office et n'a aucune valeur légale. Il fait suite à une autoévaluation et non à l'évaluation de l'Office de la conformité des pratiques linguistiques de l'entreprise.